

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2015

Présents : C. THOMAS - C. VISTE - N. ABBAL - C. BASTIER - V. BAUDE TOUSSAINT - I. DUMAS - V. FRYDER AMEE - R. CABANNES - A. MARTI - O. BONNET - C. BOUCHE - F. SEIGNOUREL DE PASTORS - A. HERNANDEZ - F. PIBAROT - H. CABANEL - F. LANGIN - G. LABATUT - H. GRANIER

Mandats : N. ROUQUAIROL à N. ABBAL - B. GRYNFELTT à C. BASTIER - L. MOULARD à R. CABANNES - E. TOURETTE à C. VISTE - A. FLORIO à C. THOMAS - R. BEAUCOURT à H. CABANEL - A. VALENTIN à G. LABATUT - F. AIT OUARET à F. LANGIN

Absent excusé : V. FONTVIEILLE

Secrétaire de séance : Mme Isabelle DUMAS est élue à l'unanimité secrétaire de séance

I - Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 16 mars 2015

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II - Cession des parcelles BO 82 et 86

Il convient de définir dans la délibération le prix de cession des parcelles BO 82 et 86 soit 700 € au profit de La Baume.

Le point II est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

III - Approbation de la réorganisation de la voirie communale de la commune de Servian

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse. Il y aura après enquête publique 128 km de voies publiques.

Le point III est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IV - Programme d'Intérêt Général en faveur de la réhabilitation de l'habitat et des économies d'énergies - participation communale au titre des façades

N. ABBAL donne lecture de la note de synthèse. Les subventions façades entre la commune et la communauté d'agglomération passent de 70% à 60% selon le secteur concerné soit une aide communale de 15% à 25% selon le secteur.

Le point IV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

V - Convention entre la commune et le Conseil Régional pour l'accès aux informations

Mr Le Maire donne lecture de la note de synthèse.

Le point V est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal.

VI - Convention entre la commune et LM INGENIERIE pour la mise à disposition des informations récupérées par la plateforme SIG LR

C. VISTE présente la convention entre la commune et LM INGENIERIE.

Le point VI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VII - Convention de mise en place d'un Centre Superviseur Urbain évolutif Intercommunal de Vidéo Protection

Il s'agit via la Police Intercommunale de mettre en place un Centre Superviseur urbain mutualisé entre Servian, Bassan et Coulobres.

Le point VII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal

VIII - Demande de subvention auprès du Fond Interministériel de Prévention de la délinquance concernant la mise en place d'un CSU évolutif Intercommunal de Vidéo Protection

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse.

Le point VIII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IX - Demande de subvention auprès d'Hérault Energie pour l'isolation de la toiture de l'école primaire Jules Ferry

C. BASTIER présente le travail engagé avec Hérault Energie sur les économies d'énergies possibles.

Le point IX est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

X - Subvention FCPE pour l'opération « M'on ton dos »

V. BAUDE TOUSSAINT présente l'opération « M'on ton dos » montée par des professionnels de santé ; il s'agit d'une sensibilisation au portage correct des cartables. La commune apporterait une subvention de 2.50 € par enfant soit 51 enfants pour un montant de 127.50 € au total.

Le point X est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XI - Transfert du solde avance subvention SEBLI

C. VISTE donne lecture de la note de synthèse.

Le point XI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XII - Fixation durée d'amortissements des immeubles de rapport

Une durée de 30 ans afin d'amortir des immeubles de rapport est proposée.

Le point XII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XIII - Vote des taux d'imposition local

C. VISTE énonce les taux d'imposition locale 2015. Ils restent inchangés par rapport à 2014.

Le point XIII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XIV - Affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2014 - budget principal

C. VISTE présente le feuillet résultats d'exécution du compte de gestion.

Le point XIV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XV - Vote du budget primitif 2015

Le point XV est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (abstention : 7, H. CABANEL, F. LANGIN, R. BEAUCOURT ayant donné pouvoir à H. CABANEL, G. LABATUT, A. VALENTIN ayant donné pouvoir à G. LABATUT, F. AIT OUARET ayant donné pouvoir à F. LANGIN, H. GRANIER)

XVI - Affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2014 - budget annexe photovoltaïque

Le point XVI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XVII - Vote du budget 2015 - budget annexe photovoltaïque

Le point XVII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XVIII - Indemnités élections Départementales

Le point XVIII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XIX - Concours du receveur municipal - solde d'indemnités

Le point XIX est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XX - Compte-rendu de la délégation L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Maire informe le conseil municipal des décisions :

- 2015-006 : contrat d'abonnement NETIWAN
- 2015-007 : Contrat d'abonnement NETIWAN - avenant n° 1
- 2015-008 : Rénovation de l'hôtel de Police - Contrat de Maîtrise d'œuvre
- 2015-009 : Bail de location - Mme BAUDIZZONE Sylvie - avenant n° 1
- 2015-010 : Contrat de location des copieurs - avenant n° 3

XXI - Questions diverses

- Festivités du 8 mai à la Parenthèse
- Artisan attaquant la commune au Tribunal Administratif
- Programme de la Parenthèse
- Gestion de l'accessibilité au cimetière neuve

La séance est levée à 21h.